

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2024

11/07/2024 - 12

Date de la convocation : 05/07/2024. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 37. Présents : 56. Pouvoirs : 13

Le jeudi 11 juillet 2024 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle Europe 1 du Parc des Expositions du Rivage Gayant de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. Jean-Jacques PEYRAUD

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, Mme Célia CHARLES, Mme Marylise FENAIN, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Frédéric CHÉREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane DELBARRE, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, Mme Jamila MEKKI, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIÈRE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GEORGES, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, M. Jean-Luc HALLÉ, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Thierry GOEMINNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Eric DEREGNAUCOURT, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, M. Laurent DESMONS, Mme Jocelyne CHARLET, M. Jacques MICHON.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Alain DUPONT (pouvoir à Mme Edith BOUREL), M. Claude HÉGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), M. Eric CARNEL (pouvoir à M. Thierry BOURY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHÉREAU), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. François GUIFFARD (pouvoir à M. Jean-Luc HALLÉ), M. Alain WALLART (pouvoir à M. Lionel BLASSEL), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), Mme Maryline LUCAS (pouvoir à Mme Nora CHERKI), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Auriane DELBARRE), Mme Francette DUEZ (pouvoir à M. Christophe CHARLES), M. Didier CARREZ (pouvoir à M. Henri JARUGA)

EXCUSÉS :

M. Thibaut FRANCOIS, Mme Nicole MARFIL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Alain BOULANGER, M. Raphaël AIX.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur Général Adjoint pôle Pilotage et Solidarités, M. Franck FOURNIER, Directeur Général Adjoint pôle Aménagement du territoire et Transition écologique, Mme Mélanie DELABARRE MEGNIN, Directrice de Douaisis Agglo Tourisme, M. Stéphane VENET, Directeur Archéologie Préventive, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Finances et Comptabilité, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Céline HUBY, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, M. Grégory CLAIRBAUX, Directeur des Ressources Humaines, Mme Sandrine DANSETTE, Directrice du Développement Economique, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Raphaël MATHIEU, Directeur de la Communication.

6 – Finances

6.2 – Comptes administratifs 2023 – Affectation des résultats

A la suite de l'approbation des comptes administratifs 2023, il vous est proposé, après avis favorable du bureau, d'approuver les affectations de résultats suivantes :

- **Budget général :**

- Excédent de fonctionnement de clôture de 40 037 529.07 €
- Excédent d'investissement de clôture de 1 607 123.45 €

Compte tenu des restes à réaliser en section d'investissement, il vous est proposé d'affecter une somme de 2 395 361.11 € provenant du fonctionnement en recettes d'investissement et de reporter l'excédent d'investissement de 1 607 123.45 €. Ainsi, l'excédent de fonctionnement reporté au budget primitif est de 37 642 167.96 €.

- **Budget annexe de développement économique :**

- Excédent de fonctionnement de clôture de 1 077 731.10 €
- Excédent d'investissement de clôture de 1 951 197.53 €

Compte tenu des restes à réaliser en section d'investissement, il vous est proposé d'affecter une somme 711 655.80 € provenant du fonctionnement en recettes d'investissement et de reporter l'excédent d'investissement de 1 951 197.53 €. Ainsi, l'excédent de fonctionnement reporté au budget primitif est de 366 075.30 €.

- **Budget annexe Loisiparc :**

- Excédent de fonctionnement de clôture de 88 007.51 €
- Excédent d'investissement de clôture de 294 860.30 €

Il vous est proposé de reporter au budget primitif 2024 ces deux résultats.

- **Budget annexe Eco-quartier du Raquet :**

- Déficit de fonctionnement de clôture de 226 570.86 €
- Excédent d'investissement de clôture de 2 500 €

Il vous est proposé de reporter au budget primitif 2024 ces deux résultats.

- **Budget annexe Equipements culturels :**

- Déficit de fonctionnement de clôture de 2 549.88 €
- Excédent d'investissement de clôture de 220 218.48 €

Il vous est proposé de reporter au budget primitif 2024 ces deux résultats.

- **Budget annexe Déchets ménagers :**

- Excédent de fonctionnement de clôture de 3 017 288.31 €
- Excédent d'investissement de clôture de 274 694.96 €

Il vous est proposé de reporter au budget primitif 2024 ces deux résultats.

- **Budget annexe ECOPARK :**

- Déficit de fonctionnement de clôture de 131 710 €
- Résultat d'investissement de clôture égal à zéro.

Il vous est proposé de reporter au budget primitif 2024 ces deux résultats.

- **Budget annexe ERMITAGE 2 :**

- Déficit de fonctionnement de clôture de 33 975.68 €
- Excédent d'investissement de clôture de 44 975.68 €

Il vous est proposé de reporter au budget primitif 2024 ces deux résultats.

- **Budget annexe Assainissement :**

- Excédent de fonctionnement de clôture de 2 320 233.34 €
- Déficit d'investissement de clôture de 171 261.95 €

Compte tenu des restes à réaliser en section d'investissement, il vous est proposé d'affecter une somme 1 026 672.05 € provenant du fonctionnement en recettes d'investissement et de reporter le déficit d'investissement de 171 261.95 €. Ainsi, l'excédent de fonctionnement reporté au budget primitif est de 1 293 561.29 €.

- **Budget annexe Eau Potable:**

- Excédent de fonctionnement de clôture de 2 350 180.10 €
- Déficit d'investissement de clôture de 1 727 483.53 €

Compte tenu des restes à réaliser en section d'investissement, il vous est proposé d'affecter une somme 2 119 424.09 € provenant du fonctionnement en recettes d'investissement et de reporter le déficit d'investissement de 1 727 483.53 €. Ainsi, l'excédent de fonctionnement reporté au budget primitif est de 230 756.01 €.

- **Budget annexe Archéologie :**

- Déficit de fonctionnement de clôture de 3 109 .31 €
- Excédent d'investissement de clôture de 344 169.64 €

Il vous est proposé de reporter au budget primitif 2024 ces deux résultats.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Président de DOUAISSIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Publié le 19/07/2024
Réceptionné en sous-préfecture le 18/07/2024

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20240711-11-07-2024-12-DE

LE PRESIDENT,



Christian POIRET

Le Secrétaire de séance,



Jean-Jacques PEYRAUD